

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGOIS
SÉANCE DU 25 JUIN 2024 À 18 HEURES 30

N° DEL2024_111 : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE ZONE
D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ RIEUMAS

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq juin

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 25 juin 2024 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 19 juin 2024.

Présidait la séance : Monsieur Philippe GRANIER

Secrétaire : Monsieur Thierry MALLÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Alfred KROL, Michel TREBOSC, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Agnès BRU

Membres présents non votants :

Monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés :

Madame Christine TAMBORINI, Messieurs Pascal PRAGNERE, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Gérard POUJADE, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Laurence PUJOL (pouvoir à Anne GILLET VIES), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Jérôme CASIMIR (pouvoir à Marc VENZAL), Elisabeth CLAVERIE (pouvoir à Bernard DELBRUEL), Thierry DUFOUR (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), David DONNEZ (pouvoir à Camille DEMAZURE), Sylvie FONTANILLES-CRESPO (pouvoir à Martine LASSERRE)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 25 JUIN 2024

N° DEL2024_111 : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ RIEUMAS

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Située sur la partie nord-est de la commune de Marssac-sur-Tarn, en bordure de l'autoroute A68, la zone d'activité de Rieumas a été déclarée d'intérêt communautaire par une délibération du 7 juin 2005. Les études nécessaires à la création d'une zone d'aménagement concertée à vocation économique ont été lancée en décembre 2006.

Le budget annexe Rieumas a été créé au 1^{er} janvier 2012.

Cette activité est assimilée à un service public administratif. Ce budget annexe est assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée. La nomenclature comptable utilisée est la M57 avec une gestion des stocks de terrains aménagés (inventaire annuel à la clôture des comptes).

Ce budget annexe retrace en dépenses l'ensemble des coûts d'aménagement (acquisitions de terrains, études, travaux...) et en recettes les produits des cessions.

Il est soumis à votre approbation le compte administratif du budget annexe de la zone d'aménagement concerté de Rieumas pour l'exercice 2023.

	Résultats antérieurs	Réalisations 2023	TOTAL 2023
FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		6 191 819,75 €	6 191 819,75 €
RECETTES	1 362 500,23 €	6 209 745,42 €	7 572 245,65 €
Solde	1 362 500,23 €	17 925,67 €	1 380 425,90 €
INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	814 053,97 €	6 839 345,42 €	7 653 399,39 €
RECETTES		6 182 725,42 €	6 182 725,42 €
Solde	-814 053,97 €	-656 620,00 €	-1 470 673,97 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 6 191 819,75 €

Recettes : 7 572 245,65 € dont 1 362 500,23 € d'excédent reporté
soit un résultat de clôture de : 1 380 425,90 €

2- Section d'investissement

Dépenses : 7 653 399,39 € dont 814 053,97€ de déficit reporté
Recettes : 6 182 725,42 €
soit un résultat de clôture de : -1 470 673,97 €

3- Restes à réaliser 2023 reportés sur l'exercice 2024

Dépenses : 0 €
Recettes : 0 €
Solde des restes à réaliser : 0 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	6 191 819,75 €	7 572 245,65 €
Investissement	7 653 399,39 €	6 182 725,42 €
Total de l'exercice	13 845 219,14 €	13 754 971,07 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €
TOTAL	13 845 219,14 €	13 754 971,07 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 4 juin 2024,

VU la présentation en commission ressources et équipements publics du 6 juin 2024,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ, 4 abstention(s)

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

APPROUVE le compte administratif du budget annexe de la zone d'aménagement concerté Rieumas pour l'exercice 2023 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2023 du budget annexe de la zone d'aménagement concerté Rieumas de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DÉCLARE toutes les opérations de l'exercice 2023 du budget annexe de la zone d'aménagement concerté Rieumas définitivement closes.

Fait le 25 juin 2024,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Thierry MALLÉ